



P.O.S
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

P.O.S. APPROUVE
par délibération du C.M.
le 26 octobre 2001
le Maire

COMMUNE DE **ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE**

plan des servitudes
d'utilité publique

échelle: 1/5000

- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection rapprochée
- Monument historique inscrit
- Périmètre du champ de visibilité d'un monument historique inscrit r = 500m
- Ligne électrique aérienne
- Lignes et installations de télécommunication
- en terrain privé
- en domaine public
- Canalisation de gaz

Octobre 2000

